

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-deux, le 15 mars, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 09/03/2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 35 Nombre de suffrages exprimés : 47 Votes Pour : 47 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Construction d'un Centre d'Incendie et de Secours – Sélection des candidats à la maîtrise d'oeuvre N° 2022-29
--	---

Présents (35) : PUCEL Matthieu, PICHON Evelyne, CASPAR Elvire, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, DUNAN Anne, ESTRADE Pierre, LLOP Frédéric, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, SERMET André, MUR François, CHAZOTTES Michel, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, BRUNET André, BALAGNA Patrice, LACAZE Noël, CLIMENT Emmanuel, ACCHINI Nicole, OZUN Benjamin, BOURREC Christophe, DARAN René, MIR André, SALAT Jacques, FOURTINE Didier, DELOM Christian.

Présents non votant : GIRON Julienne, ROUSSEL Jean-Claude

Absents (15) : GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel, BESSONE Michel, ESCOULA Bernard, SOLANA Michel, GAY Eric, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, BRUN Didier, HELARY Yann, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie, CASCARRE Victor, ISOART Jean-Michel.

Procurations (12) :

- MOUNIQ Jean à PAUCIS Jean
- DUBARRY Jean-Bertrand à CHAZOTTES Michel
- PUYAU Maryse à RICARD Louis
- VIDAILLET Jocelyne à CASPAR Elvire
- MALERE Hélène à DUBERNARD Alain
- DESCOUENS Bernard à ARMANET Henri
- CARTAN Olivier à LACAZE Noël
- PETIT Caroline à DUBERNARD Alain
- ROBIN Isabelle à CARRERE Philippe
- AIZIER Philippe à DARAN René
- NARS Aline à MIR André
- BEYRIE Maryse à DELOM Christian

Henri ARMANET a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Président rappelle la délibération n° 2021-150 du Conseil Communautaire en date du 14 décembre 2021 ayant pour objet de relancer une nouvelle consultation pour la construction d'un Centre d'Incendie et de Secours Aure Louron.

L'estimation prévisionnelle des travaux est de 810 000 € ht.

Il s'agit d'une consultation à 2 tours avec une 1ère phase de sélection des candidatures ou seront retenus des candidats sur la base des critères énoncés dans l'avis d'appel à la concurrence. Dans la seconde phase, les candidats retenus seront consultés et leur offre sera analysée selon les critères choisis.

8 plis sont parvenus dans le délai prescrit.

A l'appui de leur candidature, les candidats devaient justifier de compétences dans les domaines suivants :

- Architecture
- Structure
- Electricité, plomberie, chauffage, ventilation
- Eau, assainissement, environnement

La Commission d'appel d'offres réunie le 15 mars 2022, en présence des services du SDIS, rédacteur de la consultation, a proposé de retenir les candidatures des équipes suivantes, au regard des critères énoncés dans l'avis d'appel public à concurrence par ordre de priorité décroissante (priorité = 1 à la priorité la plus grande)

- 1 - Qualifications et qualités du candidat
- 2 - Références représentatives réalisées ou en cours
- 3 - Moyens humains et matériels

Monsieur le Président invite les membres du Conseil Communautaire, à bien vouloir en débattre.

Après en avoir délibéré, et à **l'unanimité** des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide :

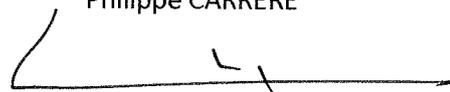
- de retenir les candidatures suivantes pour participer en phase 2 de la consultation :

- Equipe représentée par ATELIER 2A, mandataire du groupement
- Equipe représentée par AGS ARCHITECTURE, mandataire du groupement
- Equipe représentée par PAPYR, mandataire du groupement

- autorise Monsieur le Président à entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président
Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
66240 ARREAU